

Objet :	STABILITÉ AU STOCKAGE
Proposition :	Proposition n°1/GT POUDRES 16-17216
Décision de QUALICOAT :	Décision n°11/CT 30.03.16
Date de validation :	24 novembre 2016
Date d'application :	1 ^{er} juillet 2017
Modifications des Directives :	Ajout de texte Section 4.1.1

▪ **Informations techniques**

Fiche technique

Le fabricant de peinture doit fournir aux laqueurs et au laboratoire la fiche technique comprenant au moins les informations ci-dessous :

- QUALICOAT + P-No
- Description du produit
- Conditions de cuisson, avec une abaque de cuisson incluant au moins 2 températures et un temps minimum et maximum pour chaque température :
Ex : - 12 à 30 min à 180 °C
- 7 à 20 min à 190 °C
- 5 à 15 min à 200 °C
- Durée et température maximale de stockage (XX mois < YY °C)

Étiquettes

Les étiquettes devront indiquer au minimum les renseignements suivants :

- QUALICOAT + P-No
- Couleur
- Code produit
- Numéro du lot
- Brillance
- Conditions de cuisson (min. et max. de durée et température)
- Date limite d'utilisation¹ à < YY °C

¹ Cf Section 3.7.1.